

SENARCLENS, Pierre De. *Mondialisation, souveraineté et théories des relations internationales*. Paris, Armand Colin, 1998, 224 p.

Gabrielle Lachance

Les relations internationales des régions en Europe
Volume 30, numéro 4, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704093ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/704093ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lachance, G. (1999). Compte rendu de [SENARCLENS, Pierre De. *Mondialisation, souveraineté et théories des relations internationales*. Paris, Armand Colin, 1998, 224 p.] *Études internationales*, 30 (4), 812–815. <https://doi.org/10.7202/704093ar>

d'autant plus enracinée dans la conscience historique que l'histoire apparaît et est vécue comme étant d'essence tragique.

Manière d'être au présent et au futur par rapport à la représentation du passé, l'identité collective se fonde dans un travail sur la mémoire dans le cadre d'un projet d'avenir. L'histoire apparaît donc comme construction au temps présent par projection du futur sur le passé. De ce fait, l'élaboration de l'identité collective apparaît comme un travail d'appropriation, voire de digestion, des différents flux qui traversent la conscience. L'identité se forge donc dans un référentiel espace – temps qui superpose des strates comprises entre individuation et globalisation, en passant par les niveaux intermédiaires: familiaux, locaux, régionaux, nationaux; le tout en fonction de vitesse d'évolution propre à chacun de ces niveaux. L'identité collective apparaît donc comme foncièrement fluide, à partir du moment où la conscience est soumise à des images qui évoluent dans le temps. De ce fait, les phénomènes fédérés sous le terme de mondialisation, loin de générer un processus d'homogénéisation ont pour conséquence de développer, par combinatoire, des formes nombreuses et diverses d'identité collective.

À partir des modes et des fondements de la structuration de l'identité collective, se pose alors, par delà la place de l'individu dans la société, la question des modalités de l'agir de l'un par rapport au collectif. La question de l'élaboration de l'identité collective pose donc directement la question des pouvoirs de chacun par rapport à l'ensemble. C'est donc la question

du politique qui se trouve posée à partir de l'analyse de l'identité collective et des formes de sa structuration.

Il est à noter que par delà les spécificités révélées par les diverses analyses locales présentées dans l'ouvrage, se pose, transversalement à toutes ces études, la question de l'interrogation à l'égard de l'État providence et de son projet sécuritaire. On soulignera l'omniprésence de l'ombre de l'État. La contestation de l'identité citoyenne ne se traduit pas par le développement de l'idée de l'appartenance à une société mondiale qui demeure largement un concept réifié. La superposition – confrontation entre différents référents identitaires remet en cause la conception dominante de la démocratie en politique. Elle impose d'être en mesure de repenser les formes de participation des individus à la décision collective. Autant les modes de l'élaboration de l'identité collective changent, autant les conceptions du politique sont à modifier. Car les malaises que révèlent les analyses des conditions de l'élaboration de l'identité collective ne sont bien souvent que les indices d'une crise du politique, c'est-à-dire des principes de structuration de l'ordre social et des finalités du vécu collectif.

Bertrand LANG

Université René Descartes-Paris V

Mondialisation, souveraineté et théories des relations internationales.

SENARCLENS, Pierre De. Paris, Armand Colin, 1998, 224 p.

La mondialisation est devenue le sujet d'actualité sur tous les continents. Il s'agit d'abord de l'expansion mon-

diale de l'économie capitaliste dont les uns vantent les bienfaits tandis que les autres déplorent les conséquences néfastes sur une portion toujours plus grande de la population. Mais la mondialisation englobe plusieurs autres aspects tout aussi importants de la vie des individus et des sociétés. Ses répercussions sur l'ordre politique, social et culturel sont évidentes. Tout récemment, lors d'un forum sur le sujet, on soulignait justement l'impact qu'elle avait sur la souveraineté des États et sur leurs relations internationales, mais aussi son influence sur la culture et l'exercice de la démocratie. Ce sont là autant de questions soulevées dans le volume de Pierre de Senarclens.

Cet ouvrage répond donc à un besoin : celui de «fournir quelques repères théoriques et doctrinaux pour comprendre ces changements». Pour ce faire, l'auteur présente «une analyse critique et prescriptive des cadres conceptuels structurant les relations internationales contemporaines» (p. 2). Le volume comporte sept chapitres qui présentent chacun un aspect particulier de la problématique et cela, de deux façons : en décrivant les phénomènes traités et en exposant les principales thèses qui ont été élaborées pour les expliquer. Sous-jacente à toute l'étude se trouve la notion de sécurité collective, d'abord restreinte à la défense du territoire et qui, en s'élargissant à la question sociale, exige une mise à jour du cadre théorique des relations internationales.

L'auteur donne d'abord un bref historique de l'évolution de l'État moderne. À partir du 16^e siècle, en Europe, on assiste à la naissance de la

notion de souveraineté, à l'émergence de diverses formes de nationalismes et à la participation du peuple à l'exercice du pouvoir. C'est ce modèle de l'État-nation qui s'est peu à peu étendu au monde entier. Sur le plan théorique, les pressions externes grandissantes de la politique internationale sur l'évolution interne des États ont conduit à distinguer entre gestion interne et politique internationale, et à développer des concepts et des méthodes se rapportant plus spécifiquement aux relations internationales. (Chap. 1)

Les deux guerres mondiales ont contribué de façon significative à transformer les relations internationales. Les États sont devenus interdépendants et ont développé des rapports de coopération entre eux et avec les organisations internationales, ce qui a entraîné une institutionnalisation de la politique internationale. De plus, ce mouvement d'intégration économique, sociale et politique a érodé la souveraineté des États. Tous ces développements ont remis en cause une approche trop centrée sur la sécurité nationale et les grandes puissances, et suscité des recherches sur les causes et la nature du processus d'intégration. (Chap. 2)

L'amplification du processus d'intégration a contribué à la crise de la souveraineté. En fait, la mondialisation des marchés oblige les États à faire des choix politiques et économiques ambigus et à partager leur souveraineté. Par ailleurs, l'élargissement de l'espace économique, l'expansion des marchés financiers et des entreprises transnationales, les progrès réalisés en technologie et communications ont

modifié les rapports des individus et des sociétés au temps et à l'espace. (Chap. 3)

Aujourd'hui, chômage, travail précaire, inégalités sociales et pauvreté endémique sont les conséquences sociales de l'économie néolibérale mondialisée. Les théories sur les relations internationales n'ont pas tenu compte de la question sociale et de ses enjeux sur la politique internationale. Pourtant, «comme par le passé, la pauvreté doit être appréhendée comme un phénomène de nature politique» (p. 104) et les conceptions du développement qui ont, par le passé, préconisé le désengagement de l'État doivent maintenant reconnaître l'importance de son rôle pour assurer le bien commun et le maintien de l'ordre politique. (Chap. 4)

Démographie et environnement sont d'autres facteurs à ne pas ignorer, car ils ont des répercussions sociales importantes. D'une part, l'urbanisation apporte des changements socio-culturels, économiques et politiques profonds ; le vieillissement de la population dans les pays industrialisés surtout annonce une crise des systèmes de protection sociale ; les mouvements migratoires influent sur la politique interne de plusieurs États. Par ailleurs, la qualité de l'environnement est menacée par les modes de production et de consommation des pays industrialisés et par la grande pauvreté des pays en développement. Les États n'arrivent pas à contrôler ces phénomènes et les mécanismes de régulation internationale sont déficients. (Chap. 5)

La sécurité a dépassé la notion de défense du territoire pour tenir compte davantage des aspects écono-

miques et sociaux qui engendrent tous à leur manière l'insécurité. En raison de la mondialisation des rapports, les guerres et les conflits ne sont plus réduits à des questions de sécurité interne et de maintien des frontières, mais posent des problèmes à la communauté internationale. Dans le domaine de la recherche, on doit donc trouver des explications nouvelles aux causes actuelles des conflits et des guerres. (Chap. 6)

Bien que nombreux, les mécanismes de régulation internationale ne sont pas érigés en système, ce qui est une faiblesse majeure. Les pays industrialisés ont développé des liens économiques, politiques et culturels forts à travers des instances régionales, ce qui a augmenté leur sécurité mais également affaibli l'autorité des Nations Unies où les pays pauvres sont de plus en plus marginalisés. Une réforme de cette institution est soutenue formellement par les pays occidentaux mais, dans les faits, ces derniers ne veulent pas que les Nations Unies et leurs institutions étendent davantage leur influence sur le plan économique et social. (Chap. 7)

Cet ouvrage fournit des synthèses intéressantes de plusieurs problématiques actuelles, toujours dans la perspective de la politique internationale. Il explique bien le passage obligé d'un niveau de gestion interne des États à des relations internationales de plus en plus complexes.

L'auteur destine ce livre «principalement aux étudiants en science politique ou en géopolitique». Toutefois, même s'il est de facture didactique et qu'il reprend des problématiques déjà connues, il peut être un complément très utile pour les per-

sonnes qui s'intéressent aux questions de développement. L'intérêt de l'ouvrage vient de ce que ces phénomènes sont abordés d'un point de vue politique ; de plus, il traite de l'évolution des relations internationales et résume plusieurs des explications qui ont été données sur les causes qui sont à leur origine. Dans ce sens, le titre est peut-être un peu trompeur, car les deux principaux sujets considérés sont, d'une part, la mondialisation et, d'autre part, les relations internationales. La souveraineté est vue surtout comme une conséquence de l'évolution de ces deux phénomènes. Il faut toutefois admettre que le titre est certainement plus accrocheur ainsi !

Gabrielle LACHANCE

*Sociologie – option développement
Anjou, Québec*

La formation du patrimoine constitutionnel commun des sociétés politiques, Éléments pour une théorie de la civilisation politique internationale.

SINDJOUN, Luc. *Dakar, CODESRIA, 1998, 72 p.*

La quête de principes généraux, universels et valides traverse l'histoire de la recherche en théorie constitutionnelle. Le petit essai proposé ici par L. Sindjoun tente de dégager ceux de ces principes qui, à l'aube du troisième millénaire, émergent dans la foulée de la mondialisation constitutionnelle. Il s'agit d'un condensé d'un séminaire tenu lors de la session 1994 de l'Institut sur la gouvernance démocratique du CODESRIA, organisme basé au Sénégal et dévoué à l'étude de la «bonne gouvernance». L'opuscule de 72 pages se présente comme un condensé serré de théories et constats

d'une grande pertinence. Il se complète d'annexes relatant l'effort allemand et européen en faveur de la démocratisation au début des années 1990 et d'une bibliographie impressionnante. Les chercheurs d'universalité et les chantres de la mondialisation y trouveront leur compte, tandis que les tenants du relativisme en tout, y compris dans la sphère constitutionnelle, aborderont cet essai avec scepticisme. Car qui dit «constitution» dit fondement même de l'activité politique et juridique d'un corps politique constitué. La constitution d'un pays entend tout à la fois instituer l'unité juridique de l'entité, proclamer ses principes fondamentaux, y organiser l'exercice du pouvoir et instaurer les mécanismes de son contrôle. Démontrer qu'il y ait un «patrimoine commun» de l'humanité, en ces matières, tient donc du défi. Un défi relevé avec rigueur et intensité mais qui nous a semblé – peut-être est-ce dû au format lui-même – manquer de profondeur. La question toute simple que pose l'auteur est la suivante : «Existe-t-il un patrimoine constitutionnel commun des sociétés politiques?» À quoi il répond d'emblée par l'affirmative. Après avoir cherché à situer et justifier le propos, l'ouvrage analyse d'abord la construction théorique de ce «patrimoine constitutionnel commun» puis l'essor d'une culture constitutionnelle commune.

D'entrée de jeu, il s'agit d'abord de préciser la légitimité d'une telle question. En effet, cela ne va pas de soi, comme en témoigne le débat animé autour de l'épineuse question de l'universalité des droits de l'homme. Si l'on ne peut s'entendre sur le fondement d'une telle universalité, comment pourrait-on s'entendre